



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 11 septembre 2012 à 19 h 35 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Diane Turcotte, décédée le 20 août 2012 à l'âge de 54 ans ;
- Monsieur Roch Boisvert, décédé le 21 août 2012 à l'âge de 83 ans. Monsieur Boisvert est le père de monsieur Yvan Boisvert, responsable des technologies à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ;
- Monsieur Guy Vigneault, décédé le 25 août 2012 à l'âge de 68 ans. Monsieur Vigneault est le père de madame Guylaine Vigneault, coordonnatrice au Service des loisirs ;
- Monsieur Yvan Larocque, décédé le 30 août 2012 à l'âge de 49 ans ;
- Monsieur Pierre-André Éthier, décédé le 10 septembre 2012 à l'âge de 69 ans ;

De plus, nos pensées accompagnent le maire de Blainville, monsieur François Cantin, dont la mère, madame Georgette Lacharité, est décédée le 6 septembre dernier à l'âge de 80 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2012-09-462
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par l'ajout de l'article 23.1 – Demande de subvention - Programme Nouveaux horizons pour les aînés;
- Par l'ajout de l'article 24.1 - Demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Travaux de raccordement des services d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial

pour un nouveau bâtiment sur le lot 5 064 344 (638, boulevard du Curé-Boivin).

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur André Bordeleau

- Symposium de sculpture - .Coût de participation de la Ville – Subvention gouvernementale;
- Centre d'excellence Sports Rousseau – Entretien des aménagements paysagers;

Monsieur Gilles Godard

- Sécurité routière – remerciements à madame Karine Hamel et monsieur Stéphane Méryneau pour leur collaboration;
- Beaux Lundis – Un air d'ici et d'ailleurs – Symposium de sculpture – Remercie la Ville pour la tenue de ces activités;
- Projet d'aménagement de l'usine d'épuration – Plantation d'arbres;
- Usine d'épuration – du 26 août au 3 septembre mauvaises odeurs persistantes;
- Sécurité routière – Secteur rue Fortin – Trop peu de panneaux d'avertissement sur les limites de vitesse;

RÉSOLUTION 2012-09-463 PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2012, tel que soumis.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-09-464 RÈGLEMENT RV-1525 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juillet 2012;

ATTENDU que les villes contigües ont appuyé par résolution la Ville de Boisbriand dans le cadre de l'adoption du règlement;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1525 sur la circulation des camions et des véhicules-outils.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-465
RÈGLEMENT RV-1526 – AVIS DE MOTION**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de Règlement RV-1526 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Boisbriand en expliquant le contexte de son adoption, les orientations de son contenu et la procédure qui accompagnera son adoption.

Monsieur Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à la séance du 6 novembre 2012 pour adoption du Règlement.

**RÉSOLUTION 2012-09-466
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 9 au 29 août 2012 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-467
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 juillet au 15 août 2012 montrant un total des activités de 4 201 545,94 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
---------	---------------	-------------

Activités financières de fonctionnement	3 297 861,75	
Activités financières d'investissement	236 667,93	
Total des chèques fournisseurs		3 534 529,68
Salaires – Dépenses	1 003 102,63	
Salaires - Déductions	(336 086,37)	
Total des salaires nets		667 016,26
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 201 545,94

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-468
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie en date du 22 août 2012, révisée par le Service de la trésorerie le 23 août 2012, montrant un total de 1 050 274,26 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-469
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme de 8 000 \$ pour l'acquisition d'un photocopieur couleur pour les services d'urbanisme et du génie, projet 11902, remboursable sur une période de trois ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-470
SOUMISSIONS – VENTE D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION
D'UN IMMEUBLE À LOGEMENTS DESTINÉ AUX PERSONNES ÂGÉES –
CONTRAT 2012-1250**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la vente d'un terrain pour la construction d'un immeuble à logements destiné aux personnes âgées, la Ville n'a reçu aucune soumission.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 21 août 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-471
SOUMISSIONS – ENLÈVEMENT, FOURNITURE ET POSE DE CHARBON
ACTIF POUR QUATRE (4) TRAITEMENTS D'AIR À L'USINE
D'ÉPURATION – CONTRAT 2012-1256-1**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'enlèvement, la fourniture et la pose de charbon actif pour quatre (4) traitements d'air à l'usine d'épuration, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Groupe Québeco Inc. C.P. 4421, 224A, route 117 Mont-Tremblant (Québec) J8E 1A1	134 927,07
Équipement de Réhabilitation Environnemental Inc. 8605, Champ-d'Eau St-Léonard (Québec) H1P 3B8	207 034,47

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Stéphane Marcotte, responsable au Service du génie, lequel recommande d'octroyer le contrat à Groupe Québeco inc.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 21 août 2012.

D'accepter la soumission de Groupe Québeco inc., au montant de 134 927,07 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse reçue pour l'enlèvement, la fourniture et la pose de charbon actif pour quatre (4) traitements d'air à l'usine d'épuration.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1514 ainsi qu'aux postes budgétaires 02 414 10 541 et 02 190 00 999.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-472
 SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER
 MULTIFONCTIONNEL ET DE PLANTATIONS POUR LES CORRIDORS
 C-7 ET C-10 – CONTRAT 2012-1262 – RÈGLEMENT RV-1502**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement d'un sentier multifonctionnel et de plantations pour les corridors C-7 et C-10, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Construction Axika inc. 3280, Avenue de la Gare Mascouche (Québec) J7K 3C1	312 552,96 \$
Pavatech (2633-2312 Québec inc.) 77, Omer-DeSerres, bureau 7A Blainville (Québec) J7C 5N3	346 494,41 \$
Construction Cyvex inc. 300, rue Longpré, bureau 310 Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9	375 322,09 \$
Entreprise de Pavage Dion inc. 20855, chemin de la Côte Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	375 713,01 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc. 10441 Balzac Montréal-Nord (Québec) H1H 3L6	377 538,80 \$
Paysagiste S. Forget inc. 305, boulevard Marc-Aurèle-Fortin Laval (Québec) H7L 2A3	399 963,53 \$
Constructions Anor (1992) inc. 3477, montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	468 562,22 \$

ATTENDU qu'au moment de l'ouverture des soumissions publiques, la Ville a été informée que des travaux de construction imminents dans le périmètre des sentiers C-7 et C-10 doivent être entrepris;

ATTENDU que la conduite de ces travaux est susceptible d'endommager les aménagements des sentiers C-7 et C-10 qui sont visés par le présent appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
 PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
 APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 3 juillet 2012.

DE rejeter toutes les soumissions et de reporter les travaux à une date ultérieure puisque ces travaux entrent en conflit avec d'autres travaux prévus dans ce secteur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-473
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AJOUT D'UN CHALET AINSI QUE LE
RÉAMÉNAGEMENT DE LA PATINOIRE ET DES SENTIERS AU PARC
JEAN-JACQUES-ROUSSEAU – CONTRAT 2012-1263 – RÈGLEMENT
RV-1523**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'ajout d'un chalet ainsi que le réaménagement de la patinoire et des sentiers au parc Jean-Jacques-Rousseau, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Céleb Construction Itée 3850, Place de Java Bureau 100 Brossard (Québec) J4Y 0C4	635 000 \$
2633-2312 Québec inc. (Pavatech) 77, rue Omer-DeSerres Bureau 7-A Blainville (Québec) J7C 5N3	754 236 \$
Paysagiste S. Forget inc. 305, boulevard Marc-Aurèle Fortin Laval (Québec) H7L 2A3	851 350,78 \$
Gestion en Construction D.C.M. inc. 9125, Pascal-Gagnon Bureau 203 St-Léonard (Québec) H1P 1Z4	1 056 266,03 \$

ATTENDU que les deux (2) plus bas soumissionnaires, soit Céleb Construction Itée et 2633-2312 Québec inc. (Pavatech) ne sont pas conformes, ayant omis de fournir un document essentiel à la conformité de leur soumission;

ATTENDU qu'en raison de la non-conformité des deux (2) premières soumissions, la plus basse soumission conforme est la troisième offre en termes de prix soit, Paysagiste S. Forget inc. au montant de 851 350,78 \$;

ATTENDU que l'offre de Paysagiste S. Forget inc. est nettement plus élevée que les montants estimés et prévus au Règlement RV-1523;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 28 août 2012.

DE rejeter toutes les soumissions reçues pour l'exécution de ce projet.

D'autoriser le Service du génie à procéder à un nouvel appel d'offres au printemps 2013.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-09-474
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DU SERVICE DES LOISIRS ET AGRANDISSEMENT DU HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE – CONTRAT 2012-1267 – RÈGLEMENT RV-1517

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement des bureaux du Service des loisirs et agrandissement du hall d'entrée de l'hôtel de ville, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Gestion en Construction D.C.M. inc. 9125, Pascal-Gagnon Bureau 203 St-Léonard (Québec) H1P 1Z4	1 099 001 \$
Construction de la Croisette inc. 274, chemin de la Grande-Côte Rosemère (Québec) J7A 1J5	1 215 569,74 \$
Berloy Construction inc. 1400, Cours Le Corbusier Bureau 203 Boisbriand (Québec) J7G 3E8	1 261 588,73 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité technique des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, lequel recommande d'octroyer le contrat à Gestion en construction D.C.M. inc.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 28 août 2012.

D'accepter la soumission de Gestion en construction D.C.M. inc., au montant de 1 099 001 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux d'aménagement des bureaux du Service des loisirs et agrandissement du hall d'entrée de l'hôtel de ville.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1517 pour la partie des travaux, et la somme de 20 240 \$ au Règlement RV-1477, puis la somme de 25 000 \$ reliée à l'accessibilité universelle, au PT1 829004.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Monsieur le conseiller David McKinley demande le vote sur cette proposition.

Votent en faveur : Les conseillères et conseillers Christine Beaudette, Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert ainsi que madame Marlene Cordato, mairesse.

Votent contre : Les conseillères et conseillers Lyne Levert, Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-475
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONCIERGERIE À LA MAISON DU
CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE ET DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE – CONTRAT 2012-1272**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie à la Maison du citoyen et place de la culture et du Centre communautaire, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Montant mensuel (sans les taxes)	Total annuel (taxes incluses)
Pla-Net Inc. Services d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	4 630 \$	63 880,08 \$
Vite Action Inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	4 700 \$	64 845,96 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	5 505 \$	75 952,56 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Pla-net inc.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 14 août 2012.

D'accepter la soumission de Pla-Net inc., au montant de 63 880,08 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux de conciergerie à la Maison du citoyen et place de la culture et du Centre communautaire pour la période du 10 octobre 2012 au 9 octobre 2013.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 817 20 535.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-09-476
SOUSSIONS – ACQUISITION ET ENTRETIEN DE COMMULATEURS
CISCO CATALYST 4500 – CONTRAT 2012-1274 – RÈGLEMENT RV-1436

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'acquisition et l'entretien de commutateurs Cisco Catalyst 4500, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Bell Canada 1, Carrefour Alexander Graham Bell Tour C4 Verdun (Québec) H3E 3B3	85 302,94 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité de l'offre reçue a été analysée par madame Josée Leblanc, directrice du Service des technologies de l'information, laquelle recommande d'octroyer le contrat à Bell Canada.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 4 septembre 2012.

D'accepter la soumission de Bell Canada, au montant de 85 302,94 \$, toutes taxes incluses, pour l'acquisition de commutateurs Cisco Catalyst 4500 et l'entretien pour une durée d'une année à compter de la livraison des équipements.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1436.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-09-477
SOUSSIONS – RÉFECTION DES SURFACES GAZONNÉES DES
PLATEAUX SPORTIFS – CONTRAT 2012-1275

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la réfection des surfaces gazonnées des plateaux sportifs, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses) Automne 2012	MONTANT (taxes incluses) Printemps 2013	MONTANT (taxes incluses) Grand total
Multi-Surfaces – F. Giguère Inc. 389, rang St-Henri Lanoraie (Québec) J0K 1E0	38 441,88 \$	5 173,87 \$	43 615,75 \$
Pelouse Santé Inc. 66, rue Dubois, bureau 104 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9	41 794,57 \$	5 192,28 \$	46 986,85 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Multi-Surfaces – F. Giguère inc.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 14 août 2012.

D'accepter la soumission de Multi-Surfaces – F. Giguère inc., au montant de 43 615,74 \$, toutes taxes incluses, pour la réfection des surfaces gazonnées des plateaux sportifs pour l'automne 2012 et le printemps 2013.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 759 60 535.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2012-09-478
SOUMISSIONS – ACQUISITION ET ENTRETIEN DE TROIS (3)
PHOTOCOPIEURS – CONTRAT 2012-1278

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition et l'entretien de trois (3) photocopieurs, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Bureau Tech 2000 inc. 635, avenue Edward VII Dorval (Québec) H9P 1E7	44 425,90 \$
Juteau Ruel inc. 70, rue Bélanger Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1A1	49 227,70 \$

Canon Canada inc. 800, boulevard René Lévesque Ouest Bureau 2400 Montréal (Québec) H3B 1X9	54 093,28 \$
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

ATTENDU que la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire conforme Bureau Tech s'est avérée non conforme puisque le soumissionnaire a omis de cocher l'une des déclarations concernant les activités de Lobbyisme (article 15 de la déclaration au formulaire « Déclaration du soumissionnaire – Annexe IV de la Politique de gestion contractuelle ») contrairement aux dispositions du cahier des charges générales;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité technique des offres reçues a été analysée par madame Josée Leblanc, directrice du Service des technologies de l'information, laquelle recommande d'octroyer le contrat à Juteau Ruel.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 4 septembre 2012.

D'accepter la soumission de Juteau Ruel, au montant de 23 937,80 \$, toutes taxes incluses, pour l'acquisition de trois (3) photocopieurs, étant le plus bas soumissionnaire conforme.

D'accepter la soumission de Juteau Ruel pour le contrat d'entretien de trois photocopieurs pour une période de trois ans, pour les frais d'utilisation par copie, indiqués aux documents de soumission payable selon le volume réalisé par la Ville. Ce contrat doit débiter à l'automne 2012 après l'installation des photocopieurs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-479
MANDAT AU PROCUREUR – RÉSERVE POUR FINS PUBLIQUES –
MAISON ABRAHAM DUBOIS – 331, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE –
REQUÊTE EN DOMMAGES – LES IMMEUBLES FIGIEL INC. – DOSSIER
P-343**

ATTENDU la résolution 2008-08-591 imposant une réserve pour fins publiques sur les lots 2 106 747 et 2 106 760 du cadastre du Québec, avec bâtisse construite dessus portant le numéro d'immeuble 331, chemin de la Grande-Côte à Boisbriand;

ATTENDU la résolution 2010-09-600 autorisant le renouvellement de la réserve pour fins publiques sur lesdits lots pour une période de deux ans;

ATTENDU la résolution 2012-05-230 demandant la radiation de la réserve pour fins publiques sur l'immeuble situé au 331, chemin de la Grande-Côte;

ATTENDU la réclamation datée du 16 août 2012 provenant de Les immeubles Figiel inc., propriétaire du 331, chemin de la Grande-Côte;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE mandater Me Albert Prévost de l'étude Prévost Fortin D'Aoust pour représenter la Ville de Boisbriand dans la requête en dommages suite à la réclamation du 16 août 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-480
DEMANDE D'ASSUMER DES FRAIS DE DÉFENSE OU DE
REPRÉSENTATION**

ATTENDU la demande déposée par monsieur Robert Poirier, ancien maire de la Ville de Boisbriand, d'assumer les frais de défense ou de représentation dans le dossier « La Reine c. Robert Poirier – 700-01-101736-117 » portant des accusations de diverses natures déposées contre ce dernier au cours de l'année 2011.

ATTENDU la nature des accusations portées contre monsieur Robert Poirier et les conditions d'ouverture du régime de protection des élus municipaux instauré par les articles 604.6 et suivants de la Loi sur les cités et villes, lequel vise à protéger les élus municipaux contre les pertes financières engagées pour se défendre contre des poursuites ou accusations fondées sur des allégations d'actes ou d'omissions dans l'exercice de leurs fonctions ;

ATTENDU le jugement rendu dans une instance semblable par l'Honorable juge Pierre Nollet, le 10 mai 2012, dans le dossier portant le numéro 700-17-008316-118 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE refuser de donner suite à la demande d'assumer les frais de défense présentée par monsieur Robert Poirier, en tant qu'ex-maire de la Ville de Boisbriand.

Madame la mairesse Marlene Cordato demande le vote sur cette proposition.

Votent pour : La conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert et la mairesse madame Marlene Cordato.

Votent contre : La conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley ;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2012-09-481
PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA
CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2010 À 2013 – AJOUTS DE RUES**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a déjà déposé, auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la liste des rues sur lesquelles la subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2010 à 2013 sera appliquée (résolution 2011-10-559);

ATTENDU que les rues suivantes doivent être ajoutées à la liste :

- Rue Champfleury (de Grande-Allée à De Boisbriand)
401 mètres linéaires pour un montant de 1 243 100 \$
- Rue Cadoret
610 mètres linéaires pour un montant de 1 891 000 \$

ATTENDU qu'il y aurait lieu de remplacer sur la liste la rue de Pierrefontaine par la 2^e Avenue;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le Service de la trésorerie à ajouter les rues Champfleury et Cadoret et à remplacer la rue de Pierrefontaine par la 2^e Avenue aux documents de demande de subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2010 à 2013;

D'autoriser le Service de la trésorerie à transmettre la liste ainsi modifiée au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-482
DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) –
TRAVAUX DE RÉFECTION SUR UNE PARTIE DU BOULEVARD DE
CHÂTEAUNEUF ET SUR UNE PARTIE DES RUES CURIE ET
COURCELLES**

ATTENDU que dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), une enveloppe budgétaire a été allouée à la circonscription électorale provinciale de Groulx pour l'exercice financier 2012-2013;

ATTENDU qu'un pourcentage de cette enveloppe budgétaire sera alloué à la Ville de Boisbriand;

ATTENDU que la Ville a réalisé des travaux d'amélioration du réseau routier sur le boulevard de Châteauneuf (ptie) ainsi que sur les rues Curie (ptie) et Courcelles (ptie);

ATTENDU que la Ville désire se prévaloir de la subvention afin de payer une partie du coût des travaux précédemment mentionnés;

ATTENDU que la Ville doit approuver les dépenses pour les travaux préliminaires de rue, de trottoirs et de bordures, de pavage (couches lieuse et d'usure) de drainage et d'égout sanitaire sur le boulevard de Châteauneuf (ptie) ainsi que sur les rues Curie (ptie) et Courcelles (ptie), conformément aux exigences du ministère des Transports;

ATTENDU que la Ville doit confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux dépenses présentées pour les travaux sur le boulevard de Châteauneuf (ptie) ainsi que sur les rues Curie (ptie) et Courcelles (ptie), dont la gestion incombe à la Ville;

ATTENDU que la Ville doit confirmer que le dossier de vérification a été constitué.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver l'état des dépenses pour les travaux préliminaires de rue, de trottoirs et de bordures, de pavage (couches lieuse et d'usure) de drainage et d'égout sanitaire sur le boulevard de Châteauneuf (ptie) ainsi que sur les rues Curie (ptie) et Courcelles (ptie) pour un montant subventionné laissé à la discrétion du ministère des Transports, conformément aux exigences du ministère des Transports;

De confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux dépenses présentées pour les travaux sur le boulevard de Châteauneuf (ptie) ainsi que sur les rues Curie (ptie) et Courcelles (ptie), dont la gestion incombe à la Ville, et que le dossier de vérification a été constitué;

D'autoriser monsieur André Drainville, directeur général adjoint et trésorier, à signer le formulaire « Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier » du ministère des Transports du Québec ainsi que tout autre document nécessaire au processus de la présente demande de subvention, pour et au nom de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-483
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN À DES
PROJETS ISSUS DES COMMUNAUTÉS EN MATIÈRE DE
CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le Service des loisirs à présenter au ministère de la Famille et des Aînés (MFA) du Québec, une demande d'aide financière pour le projet d'une 9^e semaine de camp de jour pour la saison 2013 (volet – Garde estivale et grands congés scolaires).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-484
DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS
POUR LES AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser madame Eve Bélanger, chef de section culture et communautaire au Service des loisirs, à présenter une demande de subvention au programme Nouveaux horizons pour les aînés d'un montant d'environ 8 400 \$ pour permettre l'acquisition et l'installation d'un système de climatisation (thermopompe) dans les locaux actuels utilisés par L'Oasis des aînés à l'été 2013.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout autre document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-485
DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS - TRAVAUX DE
RACCORDEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS
SANITAIRE ET PLUVIAL POUR UN NOUVEL ENTREPÔT SUR LE LOT
2 502 952 (4075, RUE LAVOISIER) –**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la firme C.L.A. Experts-Conseils à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs l'autorisation pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales dans l'emprise du lot 2 502 957 (4075, rue Lavoisier), et ce, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

DE s'engager à transmettre au ministère une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée, lorsque les travaux seront terminés.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-486
DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS - TRAVAUX DE
RACCORDEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS**

**SANITAIRE ET PLUVIAL POUR UN NOUVEAU BÂTIMENT SUR LE LOT
5 064 344 (638, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN)**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la firme Marchand Houle et associés à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs l'autorisation pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales dans l'emprise du lot 5 064 344 (638, boulevard du Curé-Boivin) et ce, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

DE s'engager à transmettre au ministère une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée, lorsque les travaux seront terminés.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-487
FOURNITURE DE SERVICES TECHNIQUES – ATELIER DU PRO –
MODIFICATION AU CONTRAT**

ATTENDU qu'une entente a été signée le 12 décembre 2011 pour les services techniques à l'aréna de Boisbriand « Atelier du Pro » pour la période du 15 décembre 2012 au 30 juin 2014;

ATTENDU que suite à une période d'opération de (6) mois, le locataire a informé les représentants de la Ville qu'il ne désirait pas prolonger le contrat à moins que le loyer ne soit revu à la baisse;

ATTENDU qu'il est essentiel d'offrir un tel service aux usagers de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier l'entente pour les services techniques à l'aréna de Boisbriand signée le 12 décembre 2011 comme suit;

- Le premier paragraphe de l'article 6.1 « Contrepartie », du contrat de fourniture de services techniques », est remplacé par :

« Le concessionnaire s'engage à payer à la Ville en versements mensuels égaux et consécutifs payables d'avance le premier jour de chaque mois soit, du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (230 \$/mois) et du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (250 \$/mois), taxes incluses. »

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-488
INSCRIPTION – FORMATION DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'inscription des conseillers Patrick Thifault, Mario Lavallée et David McKinley à participer à la formation de l'Union des municipalités du Québec sur « *Les enrobés bitumineux : bien comprendre pour mieux gérer* » [qui aura lieu à Saint-Jérôme le 1^{er} novembre 2012], au coût de 344,93 \$ pour chaque participant, toutes taxes incluses.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 110 00 496 pour les inscriptions et 02 110 00 316 pour les autres frais.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-489
CONTRIBUTION FINANCIÈRE - JOURNÉE DE LA CULTURE 2012 –**

ATTENDU la résolution 11-22 de la MRC Thérèse-De Blainville, adoptée le 2 février 2011, concernant l'organisation d'un événement conjoint entre les sept villes de la MRC avec les artistes de la relève pour le lancement de chaque édition des Journées de la culture de 2011 à 2017;

ATTENDU la résolution 11-41 de la MRC Thérèse-De Blainville, adoptée le 9 mars 2011, concernant la contribution financière des Villes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter de participer financièrement aux Journées de la culture organisées par la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines jusqu'à un maximum de 1 000 \$, et ce, pour l'année 2012.

D'autoriser le trésorier à acquitter la facture afférente sur réception, cette somme étant imputable au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-490
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE (TERRAINS VACANTS OU
CONSTRUITS)**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne, section Environnement et Développement durable, du 30 août 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-491
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois d'août 2012, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-492
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Mélanie Simard

Commis à la Cour municipale à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 21 décembre 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;

Mathieu Liberta	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 9 février 2013;
	Préposé au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 26 janvier 2013;
Nathalie Riopel	Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 21 décembre 2012;
Anne-Catherine Côté	Préposée au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 26 janvier 2013;
Élaine Cormier	Préposée au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 2 février 2013;
Daphné Rioux Francis Tremblay	Préposés au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 26 janvier 2013;
Philippe Rose	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 16 mars 2013;
Zélie P. Bélanger	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 10 août 2013;
Maxime Desgagné Fortin	Responsable au Service des loisirs à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 3 août 2013;
Nadia Caron	Commis à la réception/perception au Service de la trésorerie à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 21 décembre 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Pierre-Luc Primeau	Saisonnier journalier au Service

d'urbanisme à compter du 12 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 16 novembre 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-493
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Ian Leblanc	Spécialiste escrime au Service des loisirs à compter du 23 septembre 2012 et ne devant pas dépasser le 7 septembre 2013.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-494
VOTE DE FÉLICITATIONS**

PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARLENE CORDATO
APPUYÉ UNANIMEMENT

DE féliciter madame Hélène Daneault, mairesse de la Ville de Rosemère élue députée de la circonscription électorale de Groulx à l'élection provinciale du 4 septembre dernier.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-09-495
VOTE DE FÉLICITATIONS**

PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARLENE CORDATO
APPUYÉ UNANIMEMENT

De féliciter madame Christel Bellemarre pour son geste de courage et de bravoure en sauvant des flammes une mère et son enfant lors d'un incendie survenu le 14 février dernier à Boisbriand.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Coupe du monde de soccer des U17 - 22 septembre au 13 octobre en Azerbaïdjan – Participation de la Boisbriannaise Valérie Sanderson. Cette dernière pratique le soccer depuis l'âge de 5 ans avec le FC Boisbriand. Cette saison, est de l'équipe U17 AAA, en plus d'évoluer

avec l'équipe féminine sénior AAA. Voici un résumé de sa feuille de route :

- Plusieurs honneurs et sélections : Titres à la Coupe du Québec, Sélection dans l'équipe du Québec, Participation aux Championnats canadiens des clubs et des sélections.
 - A été sélectionnée pour faire partie de l'équipe féminine canadienne U17 qui a participé au Championnat CONCACAF en mai dernier au Guatemala.
 - Auteure de 5 buts et cocapitaine de l'équipe, Valérie a aidé la formation canadienne à se qualifier pour la Coupe du Monde de soccer U17 féminin.
 - Suivre les performances de Valérie et de l'équipe canadienne sur CBC Sports.
- Apporter des précisions sur les motifs qui soutiennent la décision du conseil dans la demande d'assumption des frais de défense de monsieur Robert Poirier.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Le 18 septembre prochain – Rencontre des citoyens des quartiers 1, 2, 3 et 4 à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Problème d'odeurs générées par l'usine Desco - Remercie monsieur Lachance pour son intervention auprès des citoyens incommodés.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Travaux de réfection de la 6^e Avenue – Une lettre sera adressée à tous les citoyens du secteur;
- Travaux sur la 2^e Avenue – Ont été priorisés pour l'an prochain;
- Demande d'assumer frais de défense par monsieur Robert Poirier – Commentaire sur la décision prise par le conseil municipal;
- Félicitations à madame Hélène Daneault suite à l'élection du 4 septembre 2012.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Rencontre de quartiers le 18 septembre prochain – Invite les citoyens à venir échanger sur les projets qu'ils aimeraient voir réaliser ;
- Journée des saveurs le 22 septembre 2012 au Centre d'interprétation de la nature – Invite les citoyens à y participer ;
- Le 6 octobre prochain – Porte ouverte à la caserne des pompiers ;
- Le ministère des Transports du Québec procédera à l'inspection du pont de l'Île de Mai le 20 septembre prochain. Fermeture du pont entre 8 h et 15 h 30 – Accès restreint pour les résidents.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Tournoi de golf du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand – Franc succès;
- Défi Boisbriand – Félicitations aux organisateurs – Franc succès;
- Travaux de réfection de rue – Débuteront sous peu;
- Batteries Battelec sur la rue Lavoisier – Usine de fabrication de batteries pour véhicules – Première pelletée de terre cette semaine;
- La construction du bâtiment devant abriter le commerce de restauration rapide « Wendy's » est débutée.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Déploire le non-respect des limites de vitesse aux abords des écoles;
- Nouvel accès aux médias sociaux via le site Internet de la Ville – Ajout de boutons sur la page d'accueil;
- Reprise de la collecte de branches;
- Symposium de sculpture – La Ville planifie de développer des outils d'interprétation des œuvres et leurs auteurs;
- Du 28 au 30 septembre 2012 – Journées de la culture à Sainte-Anne-des-Plaines;
- Taux de votation dans le district de Groulx lors de l'élection du 4 septembre 2012 a atteint 79,9 % - Félicitations aux citoyens qui se sont fait un devoir d'aller voter.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Félicitations à madame Hélène Daneault élue députée à l'élection du 4 septembre dernier – Meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions;
- Assemblée générale de diverses associations –
 - o Association du baseball mineur – 19 septembre 2012
 - o Ligue navale – 22 septembre 2012
 - o Club Régional d'escrime – 1^{er} octobre 2012
 - o Club de ski Yahou – 1^{er} octobre 2012
 - o Club de philatélie de Boisbriand – 1^{er} octobre 2012
 - o FC Boisbriand – 1^{er} octobre 2012
 - o Club Gym-Plus – 1^{er} octobre 2012

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Rencontre des quartiers 5, 6, 7 et 8 – Le 20 septembre prochain à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Reprise des activités à l'Oasis des aînés et à l'Association des pionniers de Boisbriand;
- Félicitations à madame Hélène Daneault élue députée à l'élection du 4 septembre dernier;

- Défi Boisbriand – Félicitations au FC Boisbriand pour l'organisation du Défi Boisbriand, tenu lors de la fin de semaine de la Fête du travail;
- Dossier Robert Poirier – Procureur représentant monsieur Poirier;
- Reprise des activités des Cadets de Boisbriand;
- Condoléances à madame Lyne Levert et à son conjoint monsieur Garand, conseiller municipal de Blainville dont la mère est décédée en fin de semaine dernière.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Participe pour la 10^e fois au Marathon de Montréal le 23 septembre prochain – Sollicitation de dons destinés à être remis à Tel-Jeunes;
- Maison des jeunes Sodarrid – Levée de fonds - Souper d'huitres le 9 novembre prochain – Invitation à tous.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gilles Godard

Articles 11, 21 et 22

Monsieur Jean-Marie Girard

Articles 10 et 19

Monsieur André Bordeleau

Articles 5, 9 et 18

Madame Johanne Lacasse

Articles 15 et 21

RÉSOLUTION 2012-09-496

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 30.

Adoptée